

- Ordre du jour :**
- Travaux salle associative – demande de subventions
 - Travaux église – demande de subventions
 - Avancement projet d'aménagement de la traverse du village
 - Avancement travaux lotissement et terrain rue du Gué Saint Pierre
 - Urbanisme – instruction des autorisations d'urbanisme
 - Renouvellement du contrat de Mme HOUSSIAUX
 - Questions diverses

Présents : P. BARTELS, L. JACQUEMARD, G. SCHMIT, C. FENAUX, F. FERRAZ, P. BEAUMONT, F. FOSTIER, P. EDUIN, C. LEGRAND, B. WIART

Excusée : N. DECHAPPE

Secrétaire : C. FENAUX

TRAVAUX SALLE ASSOCIATIVE – DEMANDE DE SUBVENTIONS :

La salle associative est aménagée mais n'est pas déclarée pour recevoir du public. Elle sera isolée pour être considérée comme un local à coupe-feu, indépendant de la salle des fêtes et du secrétariat de la mairie.

- Travaux à prévoir :
- Dépose des installations électriques et du plafond existant,
 - Réalisation d'un plafond coupe-feu avec éclairage de secours en commun avec la salle des fêtes
 - Remise en peinture de la salle

Estimation ⇒ 12 845,00 € HT

Demande de subventions : Etat (25 %)

Conseil Général (50 %)

Commune (25 %) + la TVA à 20 %

TRAVAUX EGLISE – DEMANDE DE SUBVENTIONS :

1^{er} dossier – Mise en conformité des installations électriques et du paratonnerre

Travaux à prévoir : - Remplacement de l'armoire électrique de la sacristie, de la distribution et des éclairages du chœur de l'église

Estimation ⇒ 9 250,00 € HT

Demande de subventions : Etat (25 %)

Conseil Général (50 %)

Commune (25 %) + la TVA à 20 %

2^{ème} dossier – Sauvegarde de lapidaires : une pierre tombale de 1305 est à sauvegarder et à mettre en place dans le chœur de l'église. Les travaux concernent également la mise en valeur d'un chapiteau du XII^{ème} siècle originaire d'une ancienne église de Menneville, et qui servait de base à un calvaire rue des Vins.

Estimation ⇒ 3 403,14 € HT

Demande de subvention : Etat (100 %)

Commune TVA à 20 %

La dépose et repose de la pierre sont prises en charge par le Conseil Général à 100 % avec le patinage du mur du chœur de l'église.

AVANCEMENT PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE :

Le dossier a été finalisé par le bureau d'études VRD Partenaire, sur la base des tranches de travaux déjà présentée précédemment lors des réunions de conseil municipal. Les dossiers de demande de subventions sont à

déposer par tranche en fonction des différents types de travaux subventionnables par l'Etat, la Région et le Département. Le coût d'opération détaillé par tranches de travaux sera présenté lors de la prochaine réunion du conseil municipal en vue d'établir les demandes de subvention avant fin avril 2015.

AVANCEMENT TRAVAUX LOTISSEMENT LES CHENEVIÈRES ET TERRAIN RUE DU GUÉ SAINT PIERRE :

- Les travaux du lotissement des Chenevières sont terminés. Une consultation d'entreprises sera à prévoir pour effectuer l'engazonnement et les plantations en automne 2015.
- Le terrain de basket ainsi que le terrain de pétanque sont terminés dans le lotissement du Gué Saint Pierre. Prévoir la réalisation de l'engazonnement et la plantation de quelques arbres près du terrain de pétanque.

URBANISME – INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME :

A compter du 1^{er} juillet 2015, pour les communes titulaires d'un PLU, l'instruction des autorisations d'urbanisme ne sera plus effectuée par la DDT. Une étude est en cours à la Communauté de Commune de la Champagne Picarde qui pourrait effectuer l'instruction des 13 communes concernées.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MME HOUSSIAUX :

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Madame HOUSSIAUX Marie-Josèphe, adjoint technique, pour une durée de 1 an à compter du 06/03/2015.

QUESTIONS DIVERSES

- ↳ Organisation des élections départementales des 22 et 29 mars 2015.
- ↳ Abattement de la taxe d'habitation : le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de supprimer l'abattement de 5%.
- ↳ Compromis de vente dans le lotissement communal : un couple renonce à l'achat d'un terrain, ils devront donc régler une pénalité pour renonciation d'un montant de 5 000 €.
- ↳ Déjections canines : courrier à prévoir pour les propriétaires de chien.
- ↳ Alertes citoyens : ce système vise à terme à informer par SMS/Mail/Message vocal les habitants qui s'y seront inscrits en cas d'alerte météo, de dysfonctionnements dans les transports scolaires, ou d'autres évènements... Une phase test est décidée pour les membres du Conseil Municipal.
- ↳ Prochaine réunion de Conseil Municipal : le mardi 31 mars 2015 à 20h.
- ↳ Réunion pour la commission communale des impôts directs : le mardi 31 mars 2015 à 19h30.